



Paris, le 29 février 2024

## Transition écologique : la Ville de Paris, Enedis et EDF signent un nouveau contrat de concession de distribution et fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente pour 25 ans

Ce jeudi 29 février, Anne Hidalgo, Maire de Paris, Marianne Laigneau, présidente du directoire d'Enedis et Marc Benayoun, Directeur exécutif du Groupe EDF en charge du Pôle Clients, Services et Territoires ont signé le nouveau contrat de concession de la Ville de Paris pour le service public de la distribution d'électricité et la fourniture aux tarifs règlementés de vente, qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Avec un objectif fort : répondre aux enjeux de la transition écologique, de la résilience et de la précarité énergétique de la capitale. Ce nouveau contrat, qui s'inscrit pleinement dans les orientations du Plan Climat de Paris, vise à favoriser une transition écologique plus rapide, plus locale et plus juste, et à accroître la résilience du réseau électrique parisien.

***Trois milliards d'euros d'investissements d'ici à 2050 pour accompagner les nouveaux usages induits par la transition écologique et adapter le réseau de distribution d'électricité au changement climatique***

La Ville de Paris a fait de l'atteinte de la neutralité carbone d'ici à 2050, et de l'augmentation massive de la production d'énergies renouvelables sur son territoire, un objectif central de sa politique climatique. En tant que gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, Enedis sera en première ligne pour contribuer à l'atteinte de cette ambition. Enedis travaillera notamment à raccorder la croissance des installations d'énergies renouvelables sur la capitale, et les nouvelles mobilités électriques qu'elles soient fluviales, ferrées ou automobiles, avec, en particulier, l'équipement en infrastructures de recharges de véhicules électriques (IRVE) des parkings parisiens. Enedis répondra également aux enjeux de raccordement des nouvelles unités de production du réseau de froid parisien.

La Ville de Paris a publié, en 2021, une étude relative aux vulnérabilités et aux robustesses du territoire face au changement climatique montrant que la capitale allait connaître, dans les prochaines années, une multiplication et une intensification des épisodes caniculaires. Le risque inondation, avec des précipitations plus intenses sous forme de « pluies torrentielles » va lui aussi augmenter sous l'effet du changement climatique. Ainsi, au regard des facteurs identifiés depuis 2010 pour réduire la sensibilité du réseau électrique à ces deux aléas climatiques, des trajectoires ambitieuses d'investissement de renouvellement du réseau seront poursuivies pour l'adapter et le désensibiliser aux effets du changement climatique. Le premier programme pluriannuel d'investissement 2025-2029 prévoit une moyenne d'investissement de l'ordre de 37M€ annuels qui permettra notamment d'adresser les enjeux de résilience du réseau parisien.



### ***Une Convention de Transition écologique ambitieuse pour accompagner le Plan Climat de la Ville***

Pour la première fois, une convention entre la Ville et Enedis spécifiquement consacrée à la transition écologique est annexée au contrat. Elle prévoit la mise en place de six observatoires sur les thématiques de la précarité énergétique, de la sobriété énergétique, des énergies renouvelables, de la mobilité électrique, des raccordements et de l'évolution de la puissance appelée sur le réseau. Autant de sujets qui feront l'objet d'un diagnostic continu et de travaux de prospective afin d'enclencher des actions concrètes. Dans cette perspective, Enedis contribuera chaque année à hauteur de 3M€ au financement d'actions en faveur de la transition écologique portées par la Ville. La convention pré-identifie cinq axes d'actions, parmi lesquels:

- La réalisation de diagnostics, le pilotage et le suivi des consommations, ainsi que la mise en œuvre d'actions de sensibilisation au travers d'ambassadeurs de la sobriété énergétique pour améliorer la maîtrise de la demande en énergie dans les bâtiments.
- Des actions d'accompagnement des copropriétés et des bailleurs sociaux parisiens visant à accélérer le rythme des rénovations thermiques et d'installation des IRVE ;
- La contribution à l'émergence de formations aux métiers de la transition écologique (formations initiales et reconversions professionnelles),
- Des actions de végétalisation, de lutte contre les îlots de chaleur et de facilitation des chantiers bas carbone afin de contribuer à la réduction des émissions de CO2 et l'adaptation au changement climatique ;
- La réalisation études visant à anticiper les évolutions d'usage des énergies sur le territoire parisien.

### ***Des objectifs de qualité de service, de coordination et de tenue de chantier au service des Parisiennes et des Parisiens et de la transformation urbaine***

Alors que Paris bénéficie d'un des plus faibles temps de coupure par usager parmi les métropoles mondiales, le contrat affiche une ambition de performance accrue en le limitant à 15 minutes par an en moyenne à l'horizon 2050, malgré l'intensification des phénomènes climatiques. A travers ce contrat, Enedis s'engage par ailleurs à une qualité de service pour les Parisiennes et Parisiens au travers de cibles de performance en termes de délai d'intervention de dépannage et de réalimentation des clients, de satisfaction mais aussi de qualité de tenue des chantiers dans les rues de la capitale ainsi que par la poursuite des efforts de coordination des travaux.

### ***Un partenariat renforcé en faveur de la lutte contre la précarité énergétique***

La crise énergétique et l'augmentation des prix qu'elle a engendrée pour les particuliers a renforcé le phénomène de précarité énergétique à Paris, dont il est estimé qu'il concerne plus de 70 000 ménages.

The logo for ENEDIS, featuring the word "ENEDIS" in a blue sans-serif font. The letter "E" is blue, "N" is blue, "E" is green, "D" is blue, "I" is blue, and "S" is blue.The logo for Paris, featuring a stylized blue leaf-like symbol above the word "PARIS" in a bold, blue, sans-serif font.The logo for EDF, featuring an orange stylized flower-like symbol to the left of the word "EDF" in a bold, blue, sans-serif font.

EDF en tant que fournisseur aux tarifs réglementés de vente réaffirme son engagement pour une relation client de qualité. Le contrat précise en particulier son rôle pour accompagner les usagers dans la maîtrise de la demande en électricité ainsi que son rôle vis-à-vis des clients les plus fragiles.

La lutte contre la précarité énergétique nécessite également de disposer de données précises sur les différentes situations des foyers concernés. Aussi, EDF apportera sa contribution à la mise en place d'un observatoire de la précarité énergétique par le biais d'éléments chiffrés à l'échelle de chaque arrondissement.

Une étape de plus dans la collaboration étroite entre les équipes Solidarité d'EDF et les services sociaux de la Ville.



« Ce contrat de concession inédit place le territoire parisien à l'avant garde la transition énergétique en France. C'est un premier pas très important pour atteindre les objectifs de neutralité carbone, de sobriété énergétique et de production d'énergies renouvelables du nouveau Plan Climat parisien. Ensemble nous allons accélérer la transition énergétique à Paris et renforcer la lutte contre la précarité énergétique tout en investissant massivement sur l'amélioration de la qualité de service et la résilience du réseau électrique face au changement climatique. », **déclare Anne Hidalgo, Maire de Paris**

« Ce nouveau contrat de 25 ans est une belle reconnaissance de l'engagement des salariés d'Enedis sur Paris ces dernières années. Il confirme également que la Ville de Paris et Enedis partagent les mêmes ambitions en matière de transition écologique et d'adaptation au changement climatique. Il nous renforce enfin dans notre volonté d'être plus qu'un concessionnaire, mais un partenaire du quotidien de la Ville de Paris. Cette confiance nous oblige et nous saurons être au rendez-vous des ambitions de qualité de service qui nous ont été confiés dans le cadre de ce contrat précurseur » **Nicolas Perrin, Directeur Enedis Paris**

« Avec ce nouveau contrat, nous sommes fiers de renforcer notre implication aux côtés de la Ville de Paris dans la lutte contre la précarité énergétique, en accompagnant les clients aux tarifs réglementés dans leur maîtrise de la demande en électricité, en particulier les plus fragiles. Un engagement au quotidien pour nos correspondants et conseillers Solidarité qui œuvrent de concert avec les services sociaux de la Ville et le tissu associatif. » **Gaëlle Salaün, Directrice EDF Commerce Ile-de-France**



[En savoir + sur...](#)

### À propos d'Enedis

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 40 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

90% des EnR sont raccordés au réseau de distribution, avec 200 000 nouvelles installations raccordées en 2023, portant à 842 000 le nombre de producteurs total raccordés au réseau de Distribution. 1,8 million de points de recharge de véhicules électriques sont par ailleurs raccordés sur tout le territoire, dont 118 000 ouverts au public (+44% par rapport à fin 2022), 2 600 immeubles ont été raccordés en 2023.

Les 1200 salariés d'Enedis à Paris assurent au quotidien le service public de la distribution d'électricité à 100% des Parisiennes et Parisiens, raccordés via 1,6 millions de points de livraison aux 10 000 km de réseau parisien à 100% sous-terrain (5000 km de câbles moyenne Tension et 5000 km de câbles basse tension, 110 000 colonnes montantes dans les immeubles). 4500 raccordements sont réalisés par an, en grande partie au service des nouveaux usages décarbonés (Infrastructures de recharge véhicules électriques, réseau de froids urbain, installation photovoltaïques..) Le réseau Parisien est disponible plus 99,9% du temps toute l'année grâce à sa structure unique, bénéficiant d'un fort niveau de redondance.

### À propos du groupe EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde avec une production décarbonée de 434 TWh, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe fournit de l'énergie et des services à environ 40,9 millions de clients (1) et a réalisé un chiffre d'affaires de 139,7 milliards d'euros en 2023.

*(1) Les clients sont décomptés par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison.*

### Contacts presse :

- Ville de Paris : [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)
- Enedis : [service-presse@enedis.fr](mailto:service-presse@enedis.fr)
- EDF : [service-de-presse@edf.fr](mailto:service-de-presse@edf.fr) / 01 40 42 46 37